AR Prefecture
047-214701955-20251002-DEL1142025-DE
Reçu le 08/10/2025

MARCHES PUBLICS ADAPTES
PROCES-VERBAL DE LA C.A.O. spécifique aux M.A.P.A.
CHOIX DES ATTRIBUTAIRES

A - Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE NERAC
BP 113
47600 NERAC TEL : 05 53 97 63 53. mail : juridique@ville-nerac.fr

B - Objet de la consultation.

Fourniture de 3 machines de tonte autoportées avec reprises

M.A.P.A. N° 2025/3TRACTEURS-JEV_09-3lots

C - Déroulement de la consultation.

- Publicité : publication dans un J.A.L. L.D.D.M. en date du 07 juin 2025, selon règlement de M.A.P.A. de la collectivité
Affichage Mairie le 07/06/2025 et publication sur la plateforme de dématérialisation et le site de la ville

- Date et heure limites de réception des candidatures : lundi 30 juin 2025 à 14h prolongation jusqu'au 17 juillet 2025 à 14h00

- Nombre de candidats admis à présenter une offre fixé dans la lettre de consultation : tous

D - Composition de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA .

Lors de sa réunion en date du 08 septembre 2025, à 14h00, la commission d'appel d'offres spécifique aux M.A.P.A., régulièrement convoquée le 02 septembre 2025 était composée comme suit :

D1 - Membres à voix délibérative :

M. Nicolas LACOMBE	Maire	Excusé
M. Patrice DUFAU	Adjoint au Maire	Excusé
Mme. Edith BUSQUET	Conseillère municipale	
M. Thierry BOZZELLI	Adjoint au Maire	
Mme Nolhwenn GREGOIRE	Conseillère municipale	Absente
M. Patrick GOUJON	Conseiller municipal	
M. Hugues DAVID	Conseiller municipal	Excusé

AR Prefecture

047-214701955-20251002-DEL1142025-DE
Reçu le 08/10/2025

M. Manu. VICENTE	CM. Suppléant	
M. Serge ARNAUNE	C.M. suppléant	
M. //	Conseiller municipal	//

D2 - Membres à voix consultative :

Nom et prénom	Qualité
Anne SEILLAN	Service juridique
J. Philippe LABATUT	DST
Frédéric GIMET //	DGS //

E - Fonctionnement de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA .

Le quorum est atteint : ~~NON~~ (OUI)
La commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA peut ne ~~peut~~ pas valablement délibérer.
Secrétariat de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA :
Anne SEILLAN, Attaché principal, Service juridique de la collectivité.

F – Rappel de l'admission des candidatures.

Nombre d'offres reçues : 5 § dans les délais 5 § hors délais : 0 § Admises 5
Date et heure d'ouverture des offres : 18 juillet 2025

F - Examen des devis reçus :

Après avoir pris connaissance du RAO, la commission spécifique aux M.A.P.A:
- déclare recevable les offres 1 2 3 4 5 Toutes
- ~~demande une analyse complémentaire de l'offre~~ ~~de l'offre~~ :

Résultat des votes : § Pour : 05 § Contre : 0 § Abstentions 0

F – Récapitulatif des décisions de la commission spécifique aux MAPA :

En l'état de l'analyse, la commission est en mesure de choisir :
L'attributaire du lot 1 : CARRE VERT 47230 CLAIRAC
John Deere 40.6.6 R A024 au prix de 59.063,90 € HT

L'attributaire du lot 2 : CARRE VERT 47230 CLAIRAC
John Deere 4052 au prix de 36.470,01 € HT

L'attributaire du lot 3 : CARRE VERT 47230 CLAIRAC
John Deere 2740R au prix de 12.951,73 € HT

Le repreneur de ~~la~~ machine(s) B1 - B2 B3 BH = CARRE VERT
47230 CLAIRAC au prix de 17.000 € HT les 4

Les diverses P.S.E. sont listées dans l'annexe au présent P.V. PSE = (3) (5) (7) (9) (11) (13) (16) (19) (22) Total € HT = 49.824 = 10.456,95

Résultat des votes : § Pour : 05 § Contre : 0 § Abstentions 0

AR Prefecture
047-214701955-20251002-DEL1142025-DE
Reçu le 08/10/2025

G - Signature des membres de la commission spécifique aux MAPA

Nom et prénom	Signature
Nicolas LACOMBE	Excusé
Patrice DUFAU	Excusé
Edith BUSQUET	
Thierry BOZZELLI	
Nolhwenn GREGOIRE	Absente
Patrick GOUJON	
Hugues DAVID (Supp)	Excusé
Serge ARNAUNÉ (Supp)	
Nana VICENTE (Supp)	

AR Prefecture

047-214701955-20251002-DEL1142025-DE
Reçu le 08/10/2025